

Hisense

Opération 11438
Du 28/09 au 29/10/2026

Grande immersion Grand frisson



*** Jusqu'à
300€
remboursés**

*sur une sélection TV
et projecteurs lasers



Scannez-moi
pour participer



[*offres.hisense.fr](https://offres.hisense.fr)

*POUR BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE :

Hisense

Pour tout achat d'un produit neuf réalisé entre le 28/09/2026 et le 29/10/2026 inclus chez l'une des enseignes participantes à l'opération, en magasin ou sur son site internet marchand parmi les références ci-dessous (hors produits d'occasion ou reconditionnés) situés sur le territoire de l'offre défini ci-dessous. Sont exclus de l'offre les achats des références ci-dessous réalisés sur Amazon et Joybuy :

RÉFÉRENCES ÉLIGIBLES	MONTANT
65Q7S	50 €
55U7S PRO ; 65E7S PRO ; 65U7SE	100 €
55UR8S ; 65U7S PRO ; 65UR8S ; 75U7SE ; 75U7S PRO ; M2 PRO ; C3	200 €
65UR9S ; 75UR8S ; 85UR8S ; 75UR9S ; PX3-PRO ; C2 Ultra	300 €

Le montant remboursé ne pourra en aucun cas excéder le prix effectivement payé pour le produit, déduction faite de toute remise ou réduction de prix dont il aurait bénéficié.

1. Connectez-vous sur le site offres.hisense.fr ou scannez le QR code sur la page avant de l'offre à partir du 28/09/2026 et jusqu'au 25/11/2026 inclus. Sélectionner l'offre « OPERATION 11438 - HISENSE – Grande Immersion, Grand Frisson »

2. Complétez le formulaire d'inscription en ligne. Toute demande adressée par courrier ou effectuée en dehors du site offres.hisense.fr ne pourra être prise en compte.

3. Téléchargez les pièces justificatives suivantes :

- Votre **facture** ou **ticket de caisse** avec la référence du produit entourée, faisant apparaître la date d'achat, le nom de l'enseigne, la référence du produit et le prix payé. Pour un achat en ligne, joignez également la confirmation de commande (e-mail ou capture d'écran) mentionnant le nom du site internet.
- Les bons de commande sont acceptés sous réserve de fournir le ticket de caisse ou la facture reçue au moment de la livraison de votre produit. Les bons de livraison ne seront pas considérés comme des pièces justificatives valables.
- La photo ou le scan de votre code-barres original découpé sur l'emballage.
- La photo ou le scan du numéro de série de votre produit de 23 ou 6+8 caractères se trouvant sur la plaque signalétique de votre produit. Un même numéro de série ne peut donner lieu qu'à une seule participation.

23 caractères



6+8 caractères



Pour que votre participation soit validée, la photo du numéro de série apposée sur le produit doit respecter les critères suivants :

- Elle ne doit en aucun cas être modifiée, rognée, détournée ou générée par l'IA (intelligence artificielle) ;
- Elle doit apparaître dans son intégralité, de manière à ce que le produit sur lequel elle est apposée soit également visible, même partiellement ;
- Le numéro de série ainsi que la désignation du produit doivent être parfaitement lisibles.

Toute photo floue, incomplète, modifiée ou ne respectant pas ces exigences sera rejetée, et votre participation ne pourra pas être validée.

- Votre **RIB** faisant apparaître vos nom et prénom, votre IBAN et votre BIC. Le compte doit être ouvert auprès d'un établissement bancaire situé dans la zone SEPA. Le nom figurant sur le RIB doit être identique à celui figurant sur la preuve d'achat et à celui renseigné dans le formulaire de participation. Un même IBAN ne peut être utilisé qu'une seule fois dans le cadre de la présente offre.
- Assurez-vous que l'ensemble des éléments transmis sont parfaitement lisibles.

5. Validez votre formulaire de participation au plus tard le 25/11/2026 inclus. Vous recevrez votre remboursement, dans un délai de 10 semaines à compter de la réception de votre dossier complet et conforme, par virement bancaire. Votre établissement bancaire peut mettre quelques jours ouvrés supplémentaires pour faire apparaître le virement sur votre compte. Le remboursement n'est pas dû en cas d'annulation de la commande, ou d'exercice du droit de rétractation ; s'il a déjà été versé, la société organisatrice pourra en demander la restitution.

Offre limitée à la France métropolitaine (Corse comprise) et aux DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM de la zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Pour tout achat effectué jusqu'au 29/10/2026 inclus, limitée à une offre de remboursement par foyer (même nom, même adresse, même IBAN). Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, ratée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle et définitivement rejetée. Offre dans la limite des stocks disponibles chez les enseignes participantes à l'opération en magasins ou sur leur site internet marchand. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. À ce titre, elle pourra demander au participant toute pièce complémentaire nécessaire à la validation de sa participation. En cas de fraude ou de tentative de fraude avérée, notamment par la production de documents falsifiés, le participant pourra être exclu du bénéfice des offres de remboursement de la société organisatrice pendant une durée de trois ans. Toutes les dates mentionnées dans les présentes modalités s'entendent à l'heure de France métropolitaine. Pour toute question relative à la présente offre, vous pouvez contacter le service consommateurs de l'opération directement via le formulaire de contact sur le site web URL : <https://offres.hisense.fr/contact> / par téléphone au 01 76 49 76 14* (de 9h à 17h du lundi au vendredi - prix d'un appel normal). Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données personnelles par HISENSE France, responsable de traitement, domiciliée à Bâtiment Front office - 4ème Etage - 12 rue Sarah Bernhardt - 92600 Asnières-Sur-Seine, afin de gérer votre participation à l'offre de la marque Hisense France ainsi que pour les finalités détaillées ci-après. **Toute participation envoyée à cette adresse ne pourra être traitée.** Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter ou offres promotionnelles de nos partenaires), l'intérêt légitime (respect des conditions de participation, prévention et lutte contre la fraude, gestion des réclamations et suivi qualité) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Les données collectées sont indispensables à ces traitements et sont destinées aux services habilités de Hisense France ainsi qu'aux services habilités de ses sous-traitants en charge de la gestion opérationnelle de l'opération promotionnelle et de l'envoi des questionnaires de suivi qualité. La liste et les fonctions des sous-traitants auxquels Hisense fait appel sont communiquées aux personnes dont les données personnelles sont collectées, à leur demande. Nous conservons vos données pour la durée de l'opération et pendant une durée de trois ans à compter de la clôture de l'opération, sauf obligation légale : les données relatives aux participations frauduleuses sont conservées pendant trois ans à compter de la constatation de la fraude. Suite au traitement de votre participation, les documents fournis (notamment les preuves d'achat) sont détruits et ne peuvent faire l'objet d'un envoi. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez, dans les limites légales, d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, y compris le profilage, du droit de retirer votre consentement à tout moment pour les traitements concernés, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives post mortem en vous adressant à Service client Hisense France - Bâtiment Front office - 4ème Etage - 12 rue Sarah Bernhardt - 92600 Asnières-Sur-Seine ou par e-mail à l'adresse : dpo-hisensefrance@hisense-europe.com. **Afin de permettre leur traitement dans les meilleures conditions, nous vous invitons à adresser toute réclamation relative à la présente offre au service consommateurs de l'opération au plus tard le 23/02/2027.**